

DATE DE CONVOCATION : 20 juin 2024  
DATE D’AFFICHAGE : 20 juin 2024  
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 23  
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 18  
NOMBRE DE VOTANTS : 22

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**SÉANCE DU 1<sup>er</sup> juillet 2024 à 20h00**

**PRÉSIDENCE DE SÉANCE** : Monsieur Daniel DESCHODT, Maire

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Monsieur Jean-Luc AVART

**PRÉSENTS** : M. AVART, Mme ROUSSELLE, M. DUCROCQ, M. DAMBRICOURT, Mme BECQUET, M. CHARLEMAGNE, Mme SOLTYSIAK, M. COURTIN, M. BUCKMAN, Mme WUYTS, Mme BINET, M. REVILLON, M. PENEZ, M. BLIN, M. MARIE, Mme CADET, Mme VOET.

**ABSENTS** : M. VANPOPERINGHE (procuration à M. DAMBRICOURT), Mme DELHAYE (procuration à M. BUCKMAN), M. ODIEVRE (procuration à M. AVART), Mme SCOTTE (procuration à Mme ROUSSELLE), Mme CABRE.

**N°2024/033 DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que Le club canin a fait l’acquisition récente d’un bungalow pour un coût total de 700€ (bungalow et transport). L’association demande à la commune le versement d’une subvention exceptionnelle pour couvrir cet investissement.

Monsieur le Maire propose de verser la somme exceptionnelle de 400€ qui viendrait s’ajouter à la subvention annuelle de fonctionnement de 188€ prévue au budget mais non versée. En effet, la commune reste dans l’attente du dossier de demande de subvention complet.

Le Conseil,  
Après délibération,

- Décide, à l’unanimité, d’accorder une subvention exceptionnelle de 400€ au club canin.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS.

\*\*\*\*\*

Le Secrétaire de séance,

Jean-Luc AVART.



POUR COPIE CONFORME  
Le Maire,

Daniel DESCHODT.